



PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2024
REUNIONE DI I 25 È 26 D'APRILE DI U 2024
1^{ÈRE} SESSION ORDINAIRE DE 2024
RÉUNION DES 25 ET 26 AVRIL 2024

N° 2024/O1/012

Question orale déposée par Mme CATHERINE COGNETTI-TURCHINI
Au nom du groupe « UN SOFFIU NOVU »

OBJET : BILAN DU SCHEMA MONTAGNE

Merci Madame la Présidente,

Le schéma d'aménagement de la montagne, corrélé au comité de massif, avait été adopté en 2017 pour se terminer au 31 décembre 23. On ne voit pas poindre de schéma révisé pour en prendre le relai, ni de bilan de ce septennat. Un dossier important revient de manière récurrente dans les discussions depuis peut être la création de l'Assemblée de Corse, c'est la question de la revitalisation de l'intérieur.

Chaque mandature a eu son lot d'initiatives en faveur de l'intérieur, du réseau routier secondaire, de la politique des meublés de tourisme, de la politique en matière d'hydroélectricité avec les retombées que l'on connaît pour les sites d'implantation, du développement rural et agropastoral avec l'institution du PDRC, le fameux programme de développement agricole de la Corse. Je pense aussi aux mesures engagées au profit des communes pour favoriser la réhabilitation du foncier bâti existant et sa transformation en logements communaux ou sociaux en mesure d'accueillir de nouveaux habitants en milieu rural.

Des mesures certes disparates mais bien réelles et ciblées sur le monde rural qui témoigne de l'implication constante de notre institution sur cette question. Le schéma de 2017 arrive à son terme. Il est temps d'en mesurer ses effets, de mettre en perspective ce qui était prévu et ce qu'il en est ressorti effectivement. Ne reproduisons pas le syndrome du PADDUC dont on attend le bilan depuis octobre 2021...

Bien sûr il y a dû y avoir des évolutions sur certains sujets, je pense au numérique et au déploiement de la fibre qui a pu, grâce au concours du Fonds de Solidarité Numérique, se concrétiser plus rapidement que prévu.

Le financement prévu s'avérait conséquent, si tant est que les sommes prévues aient été effectivement affectées, et à des projets structurants. 182,3 millions d'euros sur 7 ans, soit une moyenne annuelle de 26 M€ par an. Et sur les 182,3 millions, le fonds montagne avait été établi à 49,5 M€, soit 7 M€ par an.

Initialement, votre solution était de recourir aux reliquats de la DCT, en espérant la réévaluation de l'enveloppe FNADT allouée à la CTC de l'époque au titre du massif de Corse, qui devait passer de 150 000 euros à 7 millions d'euros par syllogisme avec des massifs comparables comme les Vosges ou le Jura. Qu'en a-t-il été exactement ? Un point budgétaire global nous permettrait d'y voir plus clair.

Donc, nous souhaiterions un bilan financier global, dans les grandes masses, et un rapport détaillé, à l'occasion d'une prochaine session, faisant état des opérations réalisées au titre du schéma montagne entre 2017 et 2023.

Il va sans dire que nous partageons tous l'objectif de soutenir la montagne, et d'y développer des activités pour y maintenir tout simplement la vie, d'y favoriser même l'accueil de nouveaux habitants par la pérennisation des services publics... Ce monde rural, notre montagne, la Corse de l'intérieur constituent nos racines, c'est notre ancrage. Et ça ne doit pas se concevoir au passé mais bien devenir notre présent et notre avenir.

Je vous remercie.